


Une formation complète pour l'accompagnement individualisé de l'enfant

Ensemble pour grandir : Cultiver l'interculturalité, épanouir l'esprit des enfants et guider la parentalité

PARCOURS DE SPÉCIALISATION N°1.0

 70 heures

 Remise d'une Attestation de spécialisation

MODULES

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Réf : MIDAP21

Bloc de compétences correspondant : BC04.02

Objectifs du module : À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui afin de garantir une continuité éducative

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

Construire son projet d'accueil

Réf : MIPA21

Bloc de compétences correspondant : BC04.02

Objectifs du module : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

Interculturalité et accueil de l'enfant

Réf : MIICAE21

Objectif du module : À l'issue de cette formation, le stagiaire sera sensibilisé à la notion d'interculturalité et sera en mesure d'adopter des attitudes favorables pour établir un dialogue et construire une relation de confiance avec les familles pour permettre aux enfants de grandir sereinement entre deux cultures

Durée : 14 heures - 2 jours

Public : SPE, ASMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : PDC

Comprendre et mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau de l'enfant

Réf : MICDCE21

Objectif du module : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les fondamentaux des neurosciences affectives et sociales et ainsi proposer un accompagnement plus pertinent et prévenant

Durée : 14 heures - 2 jours

Public : SPE, ASMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : PDC

Soutenir la parentalité au quotidien

Réf : MISPAQ23

Bloc de compétences correspondant : BC04.02

Objectif du module : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant

Durée : 14 heures - 2 jours

Public : SPE, ASMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : PDC



“ Ayant changé de famille le mois dernier, cette formation m'a permis de mieux comprendre que chaque enfant et chaque parent sont différents, c'est du sur mesure !
Linda, Assistante maternelle ”

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

21 heures - 3 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités
du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices
guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE
et ASSMAT
CPF et / ou abondement
Autres (nous contacter)

TARIF

420 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens
de transport
Dans le cas où vous seriez en situation
de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui afin de garantir une continuité éducative.



PROGRAMME DE FORMATION

La démarche d'accompagnement personnalisé : objectifs, méthodes et outils.

Le rôle et la place de chacun dans l'accompagnement de l'enfant : principes et engagement.

La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.

L'importance de la démarche d'observation dans un accompagnement personnalisé.

Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et de la communication bienveillante.

Les transmissions quotidiennes : conditions, supports, cadre et place de l'enfant.



COMPÉTENCES VISÉES

Instaurer un climat de confiance avec les parents et un dialogue centré sur les pratiques et les choix éducatifs des parents.

Expliquer aux parents le rôle de l'assistant maternel / garde d'enfants et les limites de son intervention, afin de favoriser la collaboration.

Collecter des informations sur l'histoire de l'enfant, ses habitudes, ses besoins, ses centres d'intérêts et ses capacités.

Définir avec la famille les objectifs et les modalités d'accompagnement.

mettre en place des périodes de familiarisation et des rituels d'accueil et de séparation.

Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.

Ajuster l'accompagnement personnalisé en fonction de ses observations et des évolutions de la situation de l'enfant.

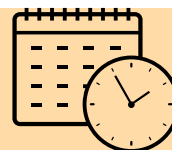
Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les parents, l'enfant et le professionnel (assistant maternel/garde d'enfants).

Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant.

Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.

CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00



samedi 3 février 2024 au samedi 17 février 2024
lundi 8 avril 2024 au mercredi 10 avril 2024
samedi 8 juin 2024 au samedi 22 juin 2024

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

21 heures - 3 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités
du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices
guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE
et ASSMAT
CPF et / ou abondement
Autres (nous contacter)

TARIF

420 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens
de transport
Dans le cas où vous seriez en situation
de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



Construire son projet d'accueil



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel



PROGRAMME DE FORMATION

Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant
Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques et supports
Les structures et les dispositifs ressources pour les AMGE
La famille d'hier à aujourd'hui: évolution et représentation
La charte de la laïcité
Les orientations éducatives et pédagogiques pour l'accueil des enfants
L'utilisation du projet d'accueil au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel
Les modalités d'implication et de participation des personnes ressources de l'enfant
L'évolution du projet d'accueil



COMPÉTENCES VISÉES

Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives
Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs
Adopter une posture professionnelle de non jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité
Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun
Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques
Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales
Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil
Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles

CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00

samedi 13 janvier 2024 au samedi 27 janvier 2024
lundi 15 avril 2024 au mercredi 17 avril 2024
samedi 18 mai 2024 au samedi 1 juin 2024





OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera sensibilisé à la notion d'interculturalité et sera en mesure d'adopter des attitudes favorables pour établir un dialogue et construire une relation de confiance avec les familles pour permettre aux enfants de grandir sereinement entre deux cultures



PROGRAMME DE FORMATION

La charte de la laïcité
L'identité culturelle et le principe d'acculturation
La parentalité à l'épreuve de la migration
Les conséquences psychologiques d'une immigration choisie ou subie
La place de l'enfant selon les cultures
La diversité des techniques de maternage selon les cultures
L'alimentation des enfants selon les cultures
Les stéréotypes culturels et les représentations de sens commun
Les activités ludiques et artistiques comme outil de médiation en situation interculturelle
Les grands principes de la communication interpersonnelle
Le non-verbal et les images comme soutien à la communication



COMPÉTENCES VISÉES

Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales
Adopter une posture professionnelle de non jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité
Instaurer des temps de dialogue centrés sur les pratiques et les choix éducatifs des parents
Se servir des activités ludiques et artistiques comme support au développement des compétences langagières et comme appui à la socialisation
Adopter une communication adaptée notamment aux compétences linguistiques de l'enfant et de sa famille
Utiliser des outils de communication adaptés pour transmettre les informations utiles aux familles et s'assurer de la bonne compréhension du message
Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant
Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création «d'un pont culturel» et renforcer les liens entre les parents, l'enfant et le professionnel.
Expliquer aux parents le rôle du professionnel et les limites de son intervention afin de favoriser la collaboration

CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00

mardi 2 janvier 2024 au mercredi 3 janvier 2024
mercredi 21 février 2024 au jeudi 22 février 2024
samedi 13 avril 2024 au samedi 20 avril 2024



PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

14 heures - 2 jours

EFFECTIF

12 apprenants

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du
financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, mises en situation, cas pratiques,
retours d'expériences, exercices guidés,
jeux de rôle

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE et
ASSMAT
Privé
Autres (Nous contacter)

TARIF

280 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens
de transport
Dans le cas où vous seriez en situation
de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



Contact Inscription

86 rue Cardinet - 75017 PARIS
Tel. 01.42.93.48.82
contact@aritasgroupe.fr
www.aritasgroupe.fr

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

14 heures - 2 jours

EFFECTIF

12 apprenants

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel - Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du
financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices
guidés, quizz, podcast spécialisé

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE et
ASSMAT
Privé
Autres (Nous contacter)

TARIF

280 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens
de transport

Dans le cas où vous seriez en situation
de handicap, contactez notre référent :



referent.handicap@aritasgroupe.fr



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les fondamentaux
des neurosciences affectives et sociales et ainsi proposer un accompagnement plus
pertinent et prévenant



PROGRAMME DE FORMATION

Les principaux apports des neurosciences affectives et sociales sur le développement
du cerveau de l'enfant
Le rôle des différentes hormones sur le développement du cerveau de l'enfant
et sur son comportement
Les bienfaits du plaisir et du maternage sur la maturation du cerveau
L'impact des émotions sur le cerveau de l'enfant : l'importance de la régulation émotionnelle
Les stress majeurs et les violences éducatives ordinaires
Les effets néfastes du stress sur le cerveau et les troubles associés
Les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans sur la maturation du cerveau de l'enfant



COMPÉTENCES VISÉES

Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables au
développement du cerveau de l'enfant
Analyser les mécanismes du stress et de la peur sur le système nerveux et endocrinien.
Repérer les signaux d'alerte chez un enfant exposé à un stress
Repérer toute situation de stress majeur et alerter les interlocuteurs compétents
S'informer sur les neurosciences affectives et sociales pour actualiser ses connaissances via
les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions
Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement
afin d'adopter une posture bienveillante

CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00



lundi 19 février 2024 au mardi 20 février 2024
jeudi 2 mai 2024 au vendredi 3 mai 2024
samedi 18 mai 2024 au samedi 25 mai 2024

Contact Inscription

86 rue Cardinet - 75017 PARIS
Tel. 01.42.93.48.82
contact@aritasgroupe.fr
www.aritasgroupe.fr

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

14 heures - 2 jours

EFFECTIF

12 apprenants

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités
du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices
guidés, cas pratiques, création d'outil

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :
Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE
et ASSMAT
CPF et / ou abondement
Autres (nous contacter)

TARIF

280 Euros TTC

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens
de transport
Dans le cas où vous seriez en situation
de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



SOUTENIR LA PARENTALITE AU QUOTIDIEN



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant.



PROGRAMME DE FORMATION

Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
Les processus de parentalité.
Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
La charte de soutien à la parentalité*.
La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

* Arrêté du 9 mars 2022 portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité.



COMPÉTENCES VISÉES

Analyser le poids des représentations en jeu dans la parentalité et dans les relations entre professionnels et familles.
Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les huit principes de la charte de soutien à la parentalité.
Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables à la valorisation des compétences parentales.
Orienter, si nécessaire, les familles vers les lieux et les professionnels adéquats.

CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00

samedi 24 février 2024 au samedi 2 mars 2024
jeudi 11 avril 2024 au vendredi 12 avril 2024
samedi 29 juin 2024 au samedi 6 juillet 2024

